



Règles d'utilisation du pinboard (tableau d'affichage) du site web de l'ASF

1. Le pinboard dans le domaine public du site web de l'ASF est en principe à la disposition de tout le monde. Il sert à la publication de petites annonces qui ont une **pertinence professionnelle** pour les praticiens Feldenkrais.
2. Le pinboard est divisé dans les catégories suivantes :
 - a. **Cours**
(ateliers publics, journées portes ouvertes, formations continues, séminaires thématiques ; **ne convient pas** aux cours PCM réguliers)
Durée de présence sur le site web : jusqu'à la date du cours
 - b. **Questions**
(questions spécifiques à la profession ou questions sur les praticiens, les spécialisations, etc.)
Durée de présence sur le site web : 1 mois maximum
 - c. **Recherches/propositions**
(achat, vente de livres, matériel, etc.)
Durée de présence sur le site web : 1 mois maximum
3. Les annonces doivent être soumises via le formulaire prévu à cet effet sur le site web (option de menu « Pinboard » – Créer une annonce). La webmaster a le droit de refuser une annonce si elle la juge inappropriée ou non conforme à l'objectif décrit à l'article 1. En cas de doute, le comité décide conjointement avec la webmaster.
4. Frais
 - a. L'utilisation du pinboard est gratuite pour les membres certifiés de l'ASF.
 - b. Les membres diplômés, internationaux, retraités et étudiants (avec/sans autorisation PCM) paient CHF 40.00 par annonce.
 - c. Les personnes externes (non membres de l'ASF) paient CHF 110.00 par annonce.

Les annonces seront publiées après réception du paiement.

Adopté par le comité de l'ASF le 12 mai 2022